



Mon employeur veut me faire culpabiliser de démissionner

Par Aleshani

Bonjour,

Je souhaite démissionner de mon emploi actuel. J'ai informé hier mon employeur que j'allais bientôt poser ma démission.

Je n'ai pour l'instant pas d'emploi derrière, mais après mûre réflexion, et en sachant que je peux me permettre de ne pas travailler un temps, je souhaite poser ma démission assez vite.

Cependant, mon employeur me dit que si je pars maintenant, c'est compliqué pour lui car il a besoin de moi jusqu'à octobre (j'ai un préavis d'un mois).

Quand je lui ai proposé une rupture conventionnelle pour rester plus, il m'a dit que c'était pas possible de son côté.

Il me dit en gros : "tu fais ce que tu veux, mais tu nous mettrais mal c'est pas cool, et puis c'est pas comme si tu avais rien ou que tu te sentais mal ici".

J'ai de bons rapports avec lui et j'ai pas envie de les dégrader, et je me sens en effet bien dans l'entreprise, je lui ai d'ailleurs dit que je ne quittais pas l'entreprise à cause lui ou de la boîte mais vraiment parce que je voulais changer.

Que me conseillez-vous de faire ?

Par Isadore

Bonjour,

Faites ce que vous voulez, votre question n'a rien de juridique. Votre employeur essaye de vous dissuader de partir mais n'est pas prêt à accepter une rupture conventionnelle.

Légalement vous avez le droit de démissionner, après c'est à vous de voir comment vous le gérez sur le plan personnel. Votre employeur a le droit de vous dire qu'il veut vous garder, vous avez le droit d'avoir envie de changer de travail. Personne ne peut prendre de décision à votre place.

Par jpgroussard

Bonjour Aleshani,

commencez par ne plus faire de confidences à votre employeur !

Et en règle générale, ne dites à personne ce que vous pensez !

Cdt